FICHE SIGNALÉTIQUE

Date d'émission 16-juin-2015 **Date de révision** 16-déc.-2016 **Version** 2

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit
Nom du produit AIR-BLOC LF LIQUID APPLIED

Autres moyens d'identification
Code du produit HE022BWB
Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation
Utilisation recommandée Enduit d'étanchéité
Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
Adresse du fabricant
HENRY COMPANY
999 N. Sepulveda Blvd., Suite 800
El Segundo, CA 90245-2716
Web Site: www.henry.com www.ca.henry.com

Numéro d'appel d'urgence
Téléphone de l'entreprise 800-486-1278
Numéro d'appel d'urgence CHEMTREC: 800-424-9300
CHEMTREC: 703-527-3887
CANUTEC: 613-966-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA
Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3

Éléments d'étiquetage

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

Avertissement

Mentions de danger
Provoque une irritation cutanée
Provoque une sévère irritation des yeux
Peut irriter les voies respiratoires

Aspect visqueux **État physique** liquide **Odeur** Faible

Conseils de prudence - Prévention
Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon
En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Conseils de prudence - Entreposage
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche
Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination
Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)
Non applicable

Autres informations
Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut être nocif par contact cutané.

Toxicité aiguë inconnue
79% of the mixture consists of ingredient(s) of unknown toxicity

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Limestone *	1317-65-3	30 - 60
Silyl-terminated Polyether *	Propriétaire	10 - 30
Polyether diol *	Propriétaire	5 - 10
Mica *	12001-26-2	5 - 10
Non-phthalate plasticizer *	Propriétaire	5 - 10
Cyclosiloxane *	Propriétaire	1 - 5

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial. Si le numéro CAS est « propriétaire », l'identité chimique spécifique et le pourcentage de composition sont retenus comme secret commercial.

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Conseils généraux En cas d'accident ou de malaise, obtenir immédiatement une consultation médicale (montrer le mode d'emploi ou la fiche signalétique, si possible). Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec les yeux Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Si la respiration est irrégulière ou a cessé, administrer la respiration artificielle. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Ingestion Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne pas provoquer de vomissements sans une consultation médicale. Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux. Peut causer une irritation de la peau. Toux ou respiration sifflante.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés
Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.

Dangers particuliers associés au produit chimique
La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs.

Données sur les risques d'explosion
Sensibilité aux chocs Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers
Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent

par rapport aux, déversements/fuites.

Précautions pour le protection de l'environnement

Précautions pour le protection de l'environnement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser avec une ventilation locale.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver dans des contenants correctement étiquetés.

Matières incompatibles Agents oxydants forts. Acides forts. Bases fortes.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition .

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Limestone 1317-65-3	-	TWA: 15 mg/m³ total dust TWA: 5 mg/m³ respirable fraction	TWA: 10 mg/m³ total dust TWA: 5 mg/m³ respirable dust
Mica 12001-26-2	TWA: 3 mg/m³ respirable fraction	TWA: 20 mppcf <1% Crystalline silica	IDLH: 1500 mg/m³ TWA: 3 mg/m³ containing <1% Quartz respirable dust

NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la peau et du corps Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

Protection respiratoire En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

Considérations générales sur l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide		
Aspect	visqueux	**Odeur**	Faible
Couleur	bleu	**Seuil olfactif**	Aucun renseignement disponible

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
pH	6-11	
Point de fusion / point de congélation	Aucun renseignement disponible	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	> 100 °C / 212 °F	
Point d'éclair	> 100 °C / 212 °F	
Taux d'évaporation	0	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible	
Pression de vapeur	0 kPa at 25C	
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité relative	1.56	
Solubilité dans l'eau	insoluble	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible	
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible	
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible	
Viscosité cinématique	>50,000 cSt @ 25C	
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible	
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible	

Autres informations

Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Teneur en COV (%)	Aucun renseignement disponible
Densité	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité
Aucune donnée disponible

Stabilité chimique
Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.
Possibilité de réactions dangereuses
Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter
Exposition à l'air ou à l'humidité sur des périodes prolongées. Température élevée.
Matières incompatibles
Agents oxydants forts. Acides forts. Bases fortes.
Produits de décomposition dangereux
Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO_2). La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs

toxiques et corrosifs.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation Peut causer une irritation.

Contact avec les yeux Gravement irritant pour les yeux.

Contact avec la peau Irritant pour la peau.

Ingestion Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Polyether diol	> 2 g/kg (Rat) = 3750 mg/kg (Rat)	-	-
Non-phthalate plasticizer	= 3 g/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	> 1721 mg/L (Rat) 4 h
Cyclosiloxane	> 24134 mg/kg (Rat)	> 16 mL/kg (Rabbit)	-

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux. Peut causer une irritation de la peau. Toux ou respiration sifflante.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
Mutagénicité sur les cellules germinales Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
Cancérogénicité Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
Toxicité pour la reproduction Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
STOT - exposition unique Organes cibles. Appareil respiratoire.
STOT - exposition répétée Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
Effets sur les organes cibles Yeux, Appareil respiratoire, Peau.
Danger par aspiration Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .
ETAmél (orale) 2,866.00 mg/kg
ETAmél (cutané) 4,945.00 mg/kg ppm mg/kg mg/l

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité
92.05 % of the mixture consists of components(s) of unknown hazards to the aquatic environment

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
Non-phthalate plasticizer	-	170: 48 h Leuciscus idus mg/L LC50 static	380: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

Persistance et dégradabilité
Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation
Potentiel de bioaccumulation.

Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets	L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.
Emballage contaminé	Ne pas réutiliser le contenant.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT	Non réglementé
TMD	Non réglementé
IATA	Non réglementé
IMDG	Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme à (aux)
LIS/LES	Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS	Est conforme à (aux)
IECSC	Est conforme à (aux)
KECL	Est conforme à (aux)
PICCS	Est conforme à (aux)
AICS	Est conforme à (aux)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon
IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée
PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
AICS - Inventaire australien des substances chimiques

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Non
Risque de décompression soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR

122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA
Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie
Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
Quartz - 14808-60-7	Carcinogen

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Limestone 1317-65-3	X	X	X
Mica 12001-26-2	X	X	X
Quartz 14808-60-7	X	X	X

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

NFPA	**Risques pour la santé** 1	**Inflammabilité** 1	**Instabilité** 0	**Propriétés physiques et chimiques** -
HMIS	**Risques pour la santé** 1	**Inflammabilité** 1	**Dangers physiques** 0	**Protection individuelle** X

Date d'émission 16-juin-2015
Date de révision 16-déc.-2016
Note de révision
Aucun renseignement disponible

Avis de non-responsabilité
Les renseignements contenus dans cette fiche signalétique sont corrects à notre connaissance, sur la base de nos connaissances à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique